

Ouverture de l'Institut de droit européen à Vienne (Autriche)

La cérémonie officielle d'ouverture de l'Institut de droit européen (ELI) dont l'UIH est un membre fondateur s'est déroulée le 17 novembre 2011 dans les locaux prestigieux de l'Université de Vienne en présence de Viviane Reding, vice-présidente de la Commission européenne.

Une communauté juridique européenne plus forte

L'UIH est membre fondateur de l'Institut de droit européen (ELI), créé il y a maintenant un an. L'ELI est une association internationale sans but lucratif de droit belge dont l'objet est de mener des recherches et produire des recommandations dans le domaine du développement juridique. Sa mission est la quête de l'amélioration législative en Europe et la création d'une communauté juridique plus forte. Son domaine couvre l'ensemble des branches du droit : substantif et processuel, public et privé. L'ELI est inspiré et a été conseillé par l'American Law Institute (ALI). Son objectif est de réunir jusqu'à plusieurs milliers de membres de tous les pays européens, comprenant, entre autres, des magistrats, praticiens du droit et professeurs. Le secrétariat de l'ELI est hébergé par l'Université de Vienne.

La cérémonie officielle d'ouverture s'est tenue dans la superbe grande salle des cérémonies de l'Université en présence des membres de l'ELI et de nombreuses personnalités politiques et du monde judiciaire. L'UIH était représentée par son premier secrétaire, Mathieu Chardon.

Heinz W. Engl, recteur de l'Académie de Vienne a souhaité la bienvenue aux participants ainsi qu'à Viviane Reding et les hautes personnalités. Le recteur Engl a également remercié l'ensemble des membres de l'ELI. Il a ensuite rappelé les buts de l'organisation, insistant sur leur importance. Il a indiqué que les liens entre l'ELI et l'université de Vienne étaient une source de fierté pour son université et également un signe de son indépendance. Heinz Mayer, doyen de la faculté de droit de l'Université de Vienne a rappelé que sa faculté était l'une des plus anciennes des pays de langue germanique. Il a assuré l'auditoire de son soutien sans faille à l'ELI.

Pendant la cérémonie d'ouverture — During the Opening Ceremony



L'Université de Vienne — The University of Vienna

Irmgard Griss, présidente de la Cour suprême d'Autriche, a retracé la création de l'ELI. La cérémonie, a-t-elle indiqué, a pu se tenir grâce au travail de tous ceux qui ont œuvré d'arrache-pied « pour que le rêve puisse devenir réalité ». M^{me} Griss a continué ses propos en déclarant qu'il fallait poursuivre le travail pour que l'ELI prenne sa place dans le processus législatif européen et puisse impacter positivement la législation européenne. Elle a adressé ses meilleurs vœux pour « une communauté forte de l'ELI ». Beatrix Karl, ministre fédéral de la justice d'Autriche, a pris la parole, pour saluer la création de l'ELI. Elle a indiqué l'importance du caractère international des travaux qui allaient être réalisés et a assuré du soutien total du ministère de la justice d'Autriche.

Christiane Wendehorst, trésorière de l'ELI, a dit combien cette journée était importante. Elle a indiqué qu'entre le législateur, le système judiciaire et les citoyens, il manquait une communauté juridique, constituée de magistrats, de praticiens du droit et de professeurs. Elle a évoqué les demandes formulées depuis plus de dix ans pour qu'une telle organisation puisse voir le jour, demandes qui ont abouties à la création de l'ELI il y a un an et à la présente cérémonie d'ouverture. Les projets initiés sous les auspices de l'ELI doivent répondre à plusieurs objectifs pratiques :

- Être au service du citoyen européen et répondre à des besoins pratiques manifestes
- Avoir des résultats qui peuvent avoir des impacts immédiats, par exemple sous la forme de projets de lois, commentaires sur les textes de loi, ou tout autre outil concis
- Résulter de la collaboration entre les juristes du monde académique et les praticiens du droit,
- Et respecter une véritable perspective pan-européenne tout en considérant les résultats des diverses cultures juridiques existantes au sein de l'Europe.

La grande diversité de l'Europe et l'unité dans la diversité

Sir Francis Jacobs, président de l'ELI, a évoqué le caractère unique de son organisation. Ce caractère unique se trouve notamment dans le développement du droit international. Il se trouve également dans le processus de création de l'ELI, dont l'exemplarité est de très bon augure pour la suite. Nul ne doute que l'ELI va remplir les « buts identifiés » (will meet the recognised needs) a estimé son président. L'unicité tient également à son domaine de compétence, qui couvre tous les aspects du droit. « L'ELI sera le reflet de l'excellence conjuguée du monde académique et pratique » a promis Sir Francis Jacobs. « L'ELI sera également le reflet et sera respectueuse de toutes les tendances culturelles des pays membres » a-t-il poursuivi. Les liens avec





Viviane Reding, vice-présidente de la Commission européenne
Viviane Reding, Vice-President of the European commission



Beatrix Karl, ministre fédérale de la justice d'Autriche
Beatrix Karl, Austrian Federal Minister for Justice



Heinz W. Engl, recteur de l'Université de Vienne
Heinz W. Engl, Rector of the University of Vienna

les institutions européennes sont également un atout essentiel. Le président Jacobs a mentionné le premier projet de l'ELI, relatif à la proposition de la Commission européenne sur un règlement européen création d'un droit communautaire du droit des contrats de vente.

Le discours inaugural a été prononcé par Viviane Reding, vice-présidente de la Commission européenne, commissaire européen pour la justice, les droits fondamentaux et la citoyenneté. Dans une intervention limpide, Mme Reding a indiqué avec ferveur que l'ELI allait tracer la voie vers une culture juridique européenne. « La diversité juridique de l'Europe est la source de notre force » a-t-elle déclaré. « L'échange d'expérience, la formation juridique sont essentielles à la création d'un espace de justice ». Ainsi, les membres de l'ELI devraient fournir le conseil pratique qui va permettre de créer cet espace au bénéfice des citoyens. L'ELI doit aider la Commission européenne à rendre le droit concret et pratique. La contribution la plus utile est celle qui fera la différence pour les consommateurs, les entrepreneurs qui veulent recouvrer leurs créances, ou pour les personnes qui ont été arrêtées à l'étranger et qui ne parlent pas la langue du pays. L'ELI peut s'inspirer des travaux de l'ALI, même si les deux instituts sont très différents ne serait-ce que pour ce qui concerne leur environnement juridique et linguistique. Mais les deux tendent vers la clarté et la simplicité. Pour Viviane Reding, « l'apport de l'ELI va permettre de dessiner les contours des futurs projets législatifs européens ». L'ELI aura aussi un rôle de gardien des traités européens. Il fonctionnera de façon totalement indépendante, ce qui est très important, a insisté la vice-présidente de la Commission européenne. Elle a exposé que les travaux de recherches devaient mener à des résultats concrets pour les citoyens. En particulier, la participation des praticiens allait permettre

de s'assurer que les buts allaient être atteints. Pour cela la participation des praticiens du droit est essentielle. Les praticiens ont déjà proposé un certain nombre de projets, ce qui témoigne de leur intérêt. L'ELI sera également une tribune d'expression pour tous les juristes. M^{me} Reding a souhaité que l'on puisse voir bientôt dans les travaux de l'ELI « la grande diversité de l'Europe et l'unité dans la diversité », qui forment la spécificité de l'Europe. La vice-présidente a conclu son intervention très appréciée en exprimant trois vœux pour l'ELI :

- De l'ambition dans le choix des projets et dans leur aboutissement
- De la patience dans la conduite des projets
- Et également de la chance, une donnée précieuse et toujours utile !

Faisons nôtre les vœux de la vice-présidente de la Commission européenne et souhaitons à l'ELI, à notre tour, bonne chance et de fructueux travaux, auxquels l'UIHJ participera de façon assidue, active et toujours pratique.

1^{er} atelier de l'Institut de droit européen à Vienne les 17 et 18 novembre 2011

A la suite de la cérémonie d'ouverture, l'ELI s'est aussitôt mise à la tâche. Les 17 et 18 novembre 2011, l'Institut de droit européen a tenu son premier atelier à Vienne (Autriche), au Palais de justice de Vienne, sur le thème du projet de droit communautaire des contrats de vente.

L'UIHJ était représentée à cet atelier par Mathieu Chardon, 1^{er} secrétaire. Une centaine de participants, membres de l'ELI, se sont retrouvés pour participer à cet atelier. Parmi les personnalités se trouvait le président de la Cour suprême d'Autriche. Le président du groupe de travail était présidé par Sir John Thomas, magistrat (Royaume Uni). Le 11 octobre 2011, la Commission européenne a émis une proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil sur un droit communautaire des contrats de vente (COM(2011)635 final, 2011/0284 (COD)). L'ELI s'est donné pour première mission d'étudier cette proposition pour émettre des avis concrets. Durant deux jours, les participants à l'atelier ont pu débattre de ce projet de règlement, en présence d'une représentante de la Commission européenne. Les échanges furent très fructueux. L'une des questions qui est revenue était celle de l'effectivité des contrats de vente sur le plan communautaire avec, à la clé, le recouvrement des sommes impayées au titre de ces contrats.

Le Palais de justice de Vienne – The Justice Palace of Vienna



Opening of the European Law Institute in Vienna (Austria)

The official opening ceremony of the European Law Institute (ELI) of which the UIHJ is a founding member was held on 17 November 2011 in the premises of the prestigious University of Vienna in the presence of Viviane Reding, Vice-President of the European Commission.

A More Vigorous European Legal Community

The UIHJ is a founding member of the European Law Institute (ELI), created a year ago. The ELI is an independent non-profit organisation association under Belgian law established to conduct research and make recommendations in the field of European legal development. Its mission is the quest for a better law-making in Europe and the formation of a more vigorous European legal community. As such its work covers all branches of the law: substantive and procedural; public and private.

ELI was inspired by the American Law Institute (ALI). It is based on membership, with a target number of up to several thousand members from all European countries and beyond, inter alia judges, legal practitioners, and academics. The ELI secretariat is hosted by the University of Vienna.

The official opening ceremony was held in the magnificent Main Ceremonial Chamber of the University of Vienna. It was attended by members of ELI and many personalities from the political and legal worlds. The UIHJ was represented by its first secretary, Mathieu Chardon.

De Gauche à droite: Heinz W. Engl, recteur de l'Université de Vienne, Viviane Reding, présidente de la Commission européenne, Beatrix Karl, ministre fédéral de la justice d'Autriche, Sir Francis Jacobs, président de l'European Law Institute
From Left to Right: Heinz W. Engl, Rector of the University of Vienna, Viviane Reding, President of the European Commission, Beatrix Karl, Austrian Federal Minister for Justice, Sir Francis Jacobs ELI President



Heinz W. Engl, rector of the Academy of Vienna welcomed the participants as well as Viviane Reding and dignitaries. Rector Engl thanked all members of ELI. He then recalled the goals of the organization, emphasizing their importance. He said the relationship between ELI and the University of Vienna was a source of pride for the university and also a sign of its independence. Heinz Mayer, Dean of the Faculty of Law of the University of Vienna said that his faculty was one of the oldest amongst the countries of Germanic language. He assured the audience of its strong support to ELI.

Irmgard Griss, President of the Austrian Supreme Court, outlined the creation of ELI. The ceremony, she said, was made possible through the efforts of all who have worked hard "to make the dream become reality." M^{rs} Griss continued hers remarks by stating that further work had to proceed in order for ELI to take its place in the European legislative process and to positively impact the European legislation. She sent her best wishes for "a strong ELI community." Beatrix Karl, Federal Minister of Justice of Austria, took the floor to welcome the creation of ELI. She noted the importance of the international nature of the work that would be achieved and assured full support from the Ministry of Justice of Austria.

Christiane Wendehorst, Treasurer of ELI, told how important the day was. She said that between the law-maker, the judiciary and the citizens a legal community made up of judges, legal practitioners and academics was missing. She evoked the requests made for more than ten years for the creation of such an organization, requests that led to the creation of ELI a year ago and to this opening ceremony. Any project carried out under the auspices of ELI must fulfil several basic requirements:

- Be at the service of the European citizen and respond to a manifest practical need;
- Aim at results that potentially have immediate practical impact, e.g. in the form of draft rules, comments on rules or guiding tools of similar conciseness;
- Be effectuated through collaboration between jurists from academia and legal practise; and
- Take a genuinely pan-European perspective as well as consider the achievements of the various legal cultures within Europe

The Great European Diversity and Unity in Diversity

Sir Francis Jacobs, president of ELI, discussed the unique nature of his organization. This is particularly shown in the development of international law. It is also in the process of creation of ELI, which is exemplary and brings hope for the future. No one doubts that ELI "will meet the recognised needs" said its president. "The uniqueness also lies in its area of competence, covering all aspects of law". ELI will reflect the combined excellence of academic and practical worlds" promised Sir Francis Jacobs. "ELI will also reflect and be respectful of all cultural trends in member countries," he said. Links with European institutions are also a key asset. President Jacobs



Sir Francis Jacobs, président de l'European Law Institute
Sir Francis Jacobs, ELI President



Irmgard Griss, présidente de la Cour suprême d'Autriche
Irmgard Griss, President of the Supreme court of Austria



Heinz Mayer, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Vienne
Heinz Mayer, Dean of the Faculty of Law of the University of Vienna



Sir John Thomas, président du groupe de travail sur le droit communautaire des contrats de ventes
Sir John Thomas, President of the Working Group on the Common European Sales Law

said the first project of ELI, on the proposal of the European Commission for a regulation on a Common European Sales Law.

The keynote address was given by Viviane Reding, Vice-President of the European Commission, European Commissioner for justice, fundamental rights and citizenship. In a crystal-clear speech, M^{rs} Reding fervently said that ELI would pave the way towards a European legal culture. "The legal diversity of Europe is the source of our strength," she said. "The exchange of experience, legal training is essential to creating an area of justice." Thus, members of ELI should provide practical advice that will create an area for the benefit of citizens. ELI is to help the European Commission to make the law concrete and practical. The most useful contribution is the one that makes the difference for consumers, entrepreneurs who want to collect their debts, or for people who have been arrested abroad and who do not speak the language. ELI can draw on the work of the ALI, although both institutions are very different if only as regards their legal and linguistic diversity. But both tend towards clarity and simplicity. For Viviane Reding, "the contribution of ELI will help to draw the outlines of the future European legislative projects." ELI will also have a role as guardian of European treaties. It will operate completely independently, which is very important, stressed the Vice-President of the European Commission. She explained that research work should lead to concrete results for citizens. In particular, the involvement of practitioners would help ensure that the goals would be achieved. For this the participation of practitioners is essential. Practitioners have been proposed in some projects, showing their interest. ELI will also be a forum of expression for all lawyers. M^{rs} Reding expressed the hope that we can soon see in the work of ELI "the great diversity of Europe and unity in diversity", which forms the specificity of Europe. The Vice-President concluded her much appreciated speech by expressing three wishes for ELI:

- Ambitions in the selection of projects and their outcomes
- Patience in the conduct of projects
- And also chance, which is always helpful and welcome!

Let's make these wishes of the vice-president of the European Commission our own and wish ELI, in turn, good luck and fruitful work. The UIHJ be there participating diligently, actively and in an always practical way.

First workshop of the Institute of European Law in Vienna on 17 and 18 November 2011

Following the opening ceremony, ELI was immediately put to the task. On 17 and 18 November 2011, the Institute of European Law held its first workshop in Vienna (Austria), at the Justice Palace, on the theme of the proposed common European sales law.

The UIHJ was represented at the workshop by Mathieu Chardon, 1st secretary. One hundred participants, members of ELI, gathered to participate in this workshop. Among those was the president of the Austrian Supreme Court. The Chair of the working group was Judge Sir John Thomas (United Kingdom). On 11 October 2011, the European Commission issued a proposal of the European Parliament and of the Council for a Common European Sales Law (COM (2011) 635 final, 2011/0284 (COD)). ELI has set its first mission to study the proposal to issue concrete advice. During two days, workshop participants were able to discuss this proposed regulation in the presence of a representative of the European Commission. The exchanges were very successful. One issue that came back was that the enforcement of sales law with the Community, the key to the recovery of unpaid debts under these laws.